# Compte-rendu de mandat n°3



## **Marie Brannens**

Conseillère municipale depuis 2014, j'ai pour mission de vous informer sur les actions décidées mais aussi de faire part de vos questions au conseil. C'est pourquoi, comme tous les ans, je viens vous rendre compte de mon action au sein du conseil municipal.

D'autre part, je reste à votre écoute pour tout point des ordres du jour pour lesquels vous voudriez avoir des détails ou toute question que vous voudriez voir posée. N'hésitez pas à me contacter.

Enfin sachez que tout au long de ce mandat je m'emploie à avoir une attitude à qui n'est jamais celle d'une opposition systématique à l'égard de la majorité, mais au contraire celle de la critique vigilante et constructive ; je recherche particulièrement, pour chaque sujet étudié, à servir au mieux l'intérêt général.

Votre conseillère municipale

Marie Brannens

Groupe "Neuilly-Solidarité-Ecologie"

Des sujets importants tels que l'urbanisme sont maintenant du ressort du territoire POLD (Paris Ouest La Défense) dont nous faisons partie depuis le début 2016, date de mise en place de la MGP (Métropole du Grand Paris). L'objectif des territoires n'est pas de gérer à la place des communes mais de permettre une vision globale, en particulier en ce qui concerne les déplacements et les grandes infrastructures, nous aurons ainsi là l'opportunité de mieux faire vivre la ville en partenariat avec les communes voisines.

#### Démocratie

La concertation n'est pas un exercice très apprécié du maire et nous n'avons toujours pas de conseils de quartiers à Neuilly malgré mes demandes répétées, c'est pourquoi j'ai décidé de participer aux réunions de quartier. Il me semble en effet important d'écouter les habitants qui y sont présents. Ces réunions sont réalisées dans de mauvaises conditions, sur un coin de trottoir, au milieu du bruit de la circulation, et sans débat. En revanche le maire s'y exprime plus librement qu'au conseil où tout est enregistré.

Autre signe que la démocratie n'est pas en progrès à Neuilly : la place d'expression de l'opposition dans les parutions locales a fortement diminué ; il existe maintenant 2 journaux « indépendants » que sont « Neuilly Journal » et « Neuilly Magazine ». N'étant pas des journaux municipaux ils n'ont pas l'obligation de réserver un espace où l'opposition peut s'exprimer. La lettre du maire, qui avait cette obligation, a cessé de paraitre il y a maintenant 2 ans ce qui pose un problème d'information envers les nombreux habitants n'utilisant que l'information papier.

Le manque de démocratie peut aussi se noter au niveau du conseil : la ville étant carencée en logements sociaux, le Plan local de l'Habitat (PLH) prévu lors du précédent exercice, était assorti d'un contrat de mixité sociale à négocier avec la préfecture. Alors que le projet de ce contrat a été présenté en conseil, c'est seul que le maire a décidé de refuser de signer la contre-proposition faite par la préfecture mettant la ville dans une situation encore plus délicate.

#### **Habitat - Logement**

Le budget de fonctionnement des logements sociaux avait en 2016 un excédent de 3,5 millions d'euros qu'il était initialement prévu de reporter sur 2017. J'ai obtenu que tout ou partie de cet excédent soit transféré à l'investissement afin de permettre des rénovations (thermiques ou autres) des bâtiments.

Concernant l'étude des dossiers de demande de logement sociaux, je réclame depuis 2014, la mise en place d'une liste de critères précis et d'un système de notation transparent. Certes, nous n'en sommes pas encore là, mais une petite rationalisation vient enfin d'apparaître. Je m'emploierai à ce que ces progrès continuent.

Peu d'information sont communiquées sur les futurs aménagements du 167 avenue Ch. De Gaulle, j'ai néanmoins suggéré que des salles multisport soient envisagées dans les sous-sols et qu'un autopartage résidentiel soit étudié.

#### **Environnement**

J'ai attiré l'attention sur la gestion des ressources en eau de la ville, notamment pour l'arrosage. Il semble que ces remarques ont participé à l'amélioration de la gestion des réserves d'eau de la ville (voir la newsletter de la ville de décembre 2016).

Mes demandes répétées n'ont pas été vaines puisque progressivement le nombre de rues « 30 » augmente et l'ensemble de la circulation devrait être enfin limité à 30kmh devant toutes les écoles. Ce sont là des actions qui non seulement participent à la sécurité mai permettent aussi de diminuer la pollution.

En revanche je déplore que nous n'ayons toujours pas de zone piétonne.

#### Urbanisme

Le projet de réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle fait l'objet actuellement d'une concertation qui est un exercice obligatoire pour les opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie. Je vous encourage vivement à visiter l'exposition qui y est consacrée place du marché et surtout à faire part de vos remarques sur le cahier prévu à cet effet. Il est à noter que toute évolution substantielle du projet devra faire l'objet d'une nouvelle concertation.

Par ailleurs, une étude de stationnement est en cours dont j'ai demandé à avoir connaissance. Espérons que celle-ci permettra d'avoir une politique de stationnement claire. Je continuerai de demander que la construction de nouveaux parkings soit accompagnée d'une politique de stationnement incitative à l'utilisation de ces parkings.

De même je continuerai de demander que le nombre de points d'attaches pour les vélos soit augmenté.

### **Culture & sport**

Faute d'une concertation préalable avec les riverains et les associations concernées, le projet due nouvel espace multisports des tennis saint James est à l'arrêt, en attendant le résultat des décisions de justice. S'il est clair que les espaces sportifs manquent dans la ville, il n'en reste pas moins que ce qui a été prévu là par la ville est un projet coûteux, conçu à la hâte. Il n'y a pas eu de concours architectural alors que les opportunités d'aménager 7000 m² à Neuilly sont rares. Qui plus est, la ville refuse d'acheter les 2000m² adjacent à cet espace qui sont un terrain vague, et qui permettraient d'optimiser la gestion du foncier.

Enfin, afin d'avoir une vision claire de l'équité en matière de subventions, je réclame depuis 3 ans que les avantages en nature accordés aux associations soient valorisés. Enfin, lors du dernier conseil, cela m'a été promis ...